

Des immigrants pour la cause : la logique nationaliste du discours de presse sur l'immigration francophone en Acadie

Isabelle Violette

Numéro 42-43, automne 2016, printemps 2017

Les idéologies linguistiques dans la presse francophone canadienne : approches critiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Violette, I. (2016). Des immigrants pour la cause : la logique nationaliste du discours de presse sur l'immigration francophone en Acadie. *Francophonies d'Amérique*, (42-43), 141–162. <https://doi.org/10.7202/1054039ar>

Résumé de l'article

Cet article a pour objectif d'examiner les idéologies linguistiques qui sous-tendent et orientent le traitement discursif de l'immigration dans la presse acadienne récente (2000-2014). Alors qu'à l'heure actuelle l'immigration canalise des tensions politiques et exacerbe des conflits nationaux dans de nombreuses sociétés occidentales, elle bénéficie d'une représentation médiatique favorable en Acadie du Nouveau-Brunswick. Or seule l'immigration dite « francophone » est jugée désirable et bénéfique, ce qui suppose une forme de régulation des communautés et des populations impliquées dans le fait *français*. La presse acadienne relaie principalement un discours militant sur l'immigration qui consiste à en faire une cause à défendre pour le bien commun. L'auteure montrera que l'immigration francophone a bonne presse puisqu'elle est conçue pour servir une idéologie nationaliste de la langue : parler français suppose une allégeance aux communautés acadiennes et un engagement envers l'avenir de celles-ci.

Des immigrants pour la cause : la logique nationaliste du discours de presse sur l'immigration francophone en Acadie

Isabelle Violette

Université de Moncton

Introduction : langue, nation et immigration

ALORS QU'À L'HEURE ACTUELLE L'IMMIGRATION canalise des tensions politiques et exacerbe des conflits nationaux dans de nombreuses sociétés occidentales¹, elle bénéficie d'une représentation médiatique favorable en Acadie du Nouveau-Brunswick. La presse acadienne relaie principalement un discours militant sur l'immigration qui consiste à en faire une cause à défendre pour le bien commun. Depuis une quinzaine d'années, cette société minoritaire réclame en effet « sa part du gâteau² » des quelque 280 000 nouveaux arrivants³ qui s'établissent au

¹ On pense notamment à la crise des migrants en Europe, qui, outre sa dimension humanitaire, constitue une crise politique quant à la capacité d'accueillir les réfugiés et les « clandestins », la montée de partis politiques d'extrême droite anti-immigration dans plusieurs pays européens en faisant foi. Plus près de nous, l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a fait surgir des débats acrimonieux sur l'immigration, la sécurité nationale et le terrorisme, insufflés par la volonté présidentielle d'ériger un mur à la frontière mexico-américaine et d'adopter un décret interdisant l'entrée de ressortissants de sept pays musulmans. Au Canada, l'immigration suscite également peur et méfiance au sein d'une partie de la population, comme le relève un sondage portant sur les valeurs des Canadiens (Pouliot et Julien, 2017). La course à la chefferie du Parti conservateur, dont l'une des candidates, Kellie Leitch, propose de faire passer un test de valeurs à tous les nouveaux arrivants, canalise également les craintes citoyennes sur la présence d'immigrants « menaçants ». Ce sont autant d'exemples qui montrent à quel point les enjeux relatifs à l'immigration sont marqués par les idéologies.

² Expression recensée dans la presse : 1) P. Ricard, « Le Nouveau-Brunswick continue de s'angliciser : l'immigration favorise l'assimilation », *L'Acadie nouvelle*, 19 mai 2000, p. 4 ; 2) P. Leyral, « Immigration : la Péninsule acadienne pourrait tirer son épingle du jeu », *L'Acadie nouvelle*, 15 juillet 2014, p. 11.

³ Il s'agit d'une moyenne approximative. Selon les données de Statistique Canada, le Canada a accueilli en moyenne 250 000 immigrants annuellement dans la première

Canada chaque année. Ce discours appelle un examen critique, d'autant plus que les « petits milieux » sont souvent considérés comme plus frileux à l'égard de la diversité ethnoculturelle (Gallant et Belkhodja, 2005). Un survol rapide du discours de presse permet néanmoins de constater que ce n'est pas n'importe quel type d'immigration qui est jugé désirable et bénéfique pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Il s'agit, d'abord et avant tout, d'une immigration dite « francophone », ce qui suppose une forme de régulation des communautés et des populations impliquées dans le fait *français*. Le recours à ce critère linguistique nous place au cœur du champ d'intérêt des idéologies linguistiques : les discours sur la langue – sa qualité, sa transmission, ses frontières – sont indissociables des enjeux politiques en ce qu'ils produisent des idées communes et préconçues sur les communautés, les groupes, les locuteurs ainsi que sur leurs identités et leurs pratiques (voir Woolard, 1998, pour une introduction). En d'autres mots, les catégorisations linguistiques ne se rapportent pas qu'aux langues et aux usages, elles servent à façonner et à légitimer une certaine division du monde social. En ce sens, l'opposition anglophone-francophone au Canada, qui rend possible l'idée même d'une « immigration francophone », découle d'un certain ordre sociopolitique qui légitime un régime d'appartenance et d'allégeance à base linguistique autour de deux « peuples fondateurs » (Das, 2016; Haque, 2010).

Des travaux en sociolinguistique critique et en anthropologie linguistique ont par ailleurs montré que les idéologies de la *langue*, particulièrement actives aujourd'hui, sont héritières du nationalisme politique moderne et participent de débats récurrents sur la citoyenneté, la souveraineté, la loyauté et l'authenticité (Billig, 1995; Blommaert et Verschueren, 1998; Blackledge, 2010; Pujolar, 2007). Les États-nations se sont activement servis de l'imposition du monolinguisme et de l'homogénéité linguistique pour se construire comme modèles naturels et idéals d'organisation politique à atteindre : une langue, un peuple, un territoire. Selon Jan Blommaert et Jef Verschueren (1998), ce système idéologique a eu pour conséquence de faire de l'immigration une menace potentielle à l'unité nationale. Puisque l'accueil de l'étranger déstabilise le dogme de l'homogénéité interne, il est ressenti comme un risque de dilution du

décennie des années 2000. Ce nombre s'est mis à augmenter dans les dernières années, passant à 280 000 en 2010, à un sommet record en 2016 avec quelque 320 000 immigrants reçus (Agence France-Presse, 2016).

caractère essentiel et distinct du peuple. Au sein des démocraties libérales, il devient toutefois difficile de justifier l'intolérance et le rejet de l'autre basés ouvertement sur des différences comme l'origine ethnique, la couleur de la peau, la religion⁴. Dans ce contexte, les discours médiatiques qui traitent de l'immigration, de l'intégration et du multiculturalisme se focalisent fréquemment sur la langue, terrain sur lequel la différenciation et la discrimination sont jugées socialement acceptables (Blanchet, 2016). Plusieurs recherches montrent, en effet, que les médias tendent à représenter une intégration réussie en fonction de l'apprentissage de la langue nationale et, inversement, à associer la non-connaissance de la langue officielle à la ségrégation, tant sur le plan des valeurs sociales que sur celui de l'insertion économique (Blackledge, 2010; Milani, 2007). Ces liens sont souvent évoqués afin de s'opposer à la prestation de services de traduction et d'interprétariat destinés aux nouveaux arrivants au motif que ceux-ci constitueraient des entraves à l'apprentissage de la langue officielle (May, 2012 : 225-244, pour le mouvement américain *English Only*). Les médias endossent ainsi une vision unilingue de l'identité nationale, la préservation des langues d'origine tout comme le maintien d'accents étrangers étant généralement jugés suspects et problématiques pour l'unité nationale (Lippi-Green, 1997, chapitres 7 et 11). Or c'est très souvent en recourant à un argument égalitariste que le bien-fondé du monolinguisme est médiatisé : pour que les immigrants aient des chances de réussite égales à tous les autres citoyens, il serait nécessaire que la langue officielle leur soit imposée et acquise à l'image d'un certain modèle national et que les occasions d'employer « leurs » langues soient réduites au minimum⁵. Ces débats idéologiques ne sont pas que discours puisqu'ils se traduisent par l'adoption de lois et de politiques publiques

⁴ Cela n'empêche pas de voir des partis d'extrême droite anti-immigration proliférer sous le couvert de la préservation de l'identité nationale, notamment aux Pays-Bas, en Suède et en France.

⁵ Il y a quelques années, à la suite de violentes émeutes en France, plusieurs reportages ont été menés sur les jeunes des banlieues. La presse avait alors mis en rapport la ghettoïsation et la délinquance de ces jeunes avec leur pauvreté linguistique, dans la foulée d'une sortie publique d'Alain Bentolila, dont la profession de linguiste octroie une autorité certaine à son jugement (Potet, 2005). Plus récemment, ce même Bentolila affirmait que ces jeunes se trouvaient en situation de vulnérabilité face à la radicalisation en raison de leurs « limites » linguistiques qui les rendraient incapables de déjouer l'argumentation d'un gourou (Bentolila, 2012 : 31).

émanant d'institutions telles que l'État et pouvant exercer une certaine coercition sur les immigrants. Pensons, par exemple, à la mise en place d'un test de langue préalable à l'obtention de la citoyenneté (Milani, 2007), aux cours de langue qui donnent accès à des prestations sociales, à l'emploi et à la résidence (Allan, 2013 ; Flubacher, 2013 ; Blommaert, 2011), autant de mesures qui privilégient la dimension linguistique du « contrat d'intégration ».

C'est à la lumière de ces observations qu'il m'est apparu opportun d'examiner les idéologies linguistiques qui sous-tendent et orientent le traitement discursif de l'immigration dans la presse acadienne récente (2000-2014). Nous verrons que l'« immigration francophone » a bonne presse en Acadie puisque cette catégorie discursive 1) fait appel à un ensemble d'implicites et de présupposés associé au partage du français entre les immigrants et la société d'accueil et 2) évacue l'hétérogénéité ethnolinguistique au profit d'une idéologie monolingue de l'intégration⁶.

Corpus de presse : approche, paramètres, caractéristiques

Approche

Depuis les dernières décennies, un champ d'études interdisciplinaires se consacre aux médias en tant qu'espaces privilégiés de construction idéologique et au rôle du langage dans ces processus de médiation sociale (voir Johnson et Milani, 2010 ; Johnson et Ensslin, 2007). Selon Norman Fairclough, toute pratique médiatique constitue une pratique sociale qui façonne l'interprétation de l'information :

A basic assumption is that media texts do not merely « mirror realities » as is sometimes naïvely assumed; they constitute versions of reality in ways which depend on the social positions and interests and objectives of those who produce them. They do so through choices which are made at various levels in the process of producing texts. The analysis of representational processes in a text, therefore, comes down to an account of what choices are made – what is included and what is excluded – what is made explicit or left implicit, what is foregrounded and what is backgrounded, what is thematized and what is unthematized, what process types and categories are drawn upon to represent events and so on (Fairclough, 1995 : 103-04 ; je souligne).

⁶ Si les pratiques et les discours des acteurs sociaux ne sont pas pris en compte dans les limites de cette contribution, ils font cependant l'objet d'une analyse dans mes travaux antérieurs (voir Violette, 2014 et 2015).

En ce qui a trait à la représentation, les médias contribuent également à la construction d'un imaginaire national. Théoricien du nationalisme, Benedict Anderson (1996) a d'ailleurs souligné le rôle de la presse dans la création d'un sentiment de communion et de connivence entre des gens qui ne se connaissent pas et qui ne se croiseront sûrement jamais. Pour caractériser les sociétés actuelles, Michael Billig nomme ce phénomène le « nationalisme ordinaire » (ma traduction de *banal nationalism*), défini comme un nationalisme qui n'est pas reconnu comme tel, mais qui participe sur le plan idéologique à la reproduction de la nation en véhiculant un ensemble de représentations, de symboles, de sentiments, de valeurs et de croyances : « *For this reason, the term banal nationalism is introduced to cover the ideological habits which enable the established nations of the West to be reproduced. [...] Daily the nation is indicated or "flagged" in the lives of its citizenry* » (Billig, 1995 : 6). Bien que la nation ne soit pas une réalité objective, elle apparaît comme telle dans le discours médiatique et en vient de la sorte à exister aux yeux des gens qui sont appelés à la promouvoir et à la défendre en fonction des enjeux de l'actualité. C'est dans cette perspective que j'ai tâché de cerner l'imaginaire collectif concernant l'immigration dans la presse acadienne. Pour ce faire, je me suis appuyée sur les méthodes de l'analyse critique de contenu (Fairclough, 1995) et de l'analyse argumentative (Amossy, 2010 ; Doury, 2016). En plus de m'arrêter aux processus représentationnels (choix/absence de mots, de catégories, d'images, de symboles), je me suis intéressée à la structure idéologique du discours journalistique sur l'immigration, en particulier aux arguments, aux liens d'implication, aux présupposés d'évidence et aux voix mises de l'avant dans le traitement de cette thématique. Par la suite, il s'est agi de faire ressortir ce que cela implique sur le plan des idées (croyances, convictions, évidences) sur la langue et comment ces idées servent le propos journalistique, notamment pour le légitimer et le rendre convaincant.

Paramètres

Le corpus de presse, sur lequel repose cette étude, est composé d'articles tirés de *L'Acadie nouvelle*, seul quotidien de langue française au Nouveau-Brunswick. Distribué dans l'ensemble de la province, ce journal peut être qualifié de « national » dans la mesure où son lectorat correspond à un ensemble géopolitique et identitaire qui se reconnaît comme formant un peuple ou, du moins, comme faisant société (Thériault, 2007). À ce

titre, le quotidien contribue à la circulation (production-reproduction) d'un discours collectif sur l'Acadie en définissant des enjeux qui lui sont propres, en rapportant des nouvelles jugées pertinentes pour celle-ci et en proposant une certaine interprétation du monde social dans lequel l'« Acadie » fait sens comme entité.

La constitution du corpus a été guidée, tout d'abord, par une périodisation spécifique, soit de 2000 à 2014⁷. Cette balise temporelle se justifie par la politisation accrue de l'immigration dans les communautés francophones minoritaires du Canada à partir du début des années 2000⁸. Cette période correspond plus largement à la décentralisation de l'immigration : compétence relevant à l'origine du gouvernement fédéral⁹ et de son ministère attiré, elle devient progressivement une responsabilité partagée avec les provinces, les régions et les communautés minoritaires de langues officielles. Ainsi, même si l'établissement d'immigrants remonte bien avant les 15 dernières années en Acadie du Nouveau-Brunswick¹⁰, c'est à cette époque que l'on remarque que l'immigration devient « objet de discours »¹¹. Conséquemment, on constate que les

⁷ Cet article est tiré d'une communication présentée dans le cadre de la deuxième édition du colloque *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite* (ILPE 2), en octobre 2015. L'année 2014 correspondait alors à l'année complète la plus récente pour clore le corpus.

⁸ La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* de 2001 dispose de l'article 3(1) b.1) déclarant que l'immigration a pour objet de « favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada » (sur le site Web de la législation (Justice), [<http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/page-1.html#h-3>] (31 mars 2017). Voir Diane Farmer (2008) pour une synthèse du développement des politiques en matière d'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

⁹ À l'exception du Québec, qui a une entente lui permettant de sélectionner ses candidats depuis 1978.

¹⁰ De façon imagée et humaine, le film *Kedgwick et Hasroun* de Paul Arseneau (2009) présente un portrait largement méconnu de l'arrivée et de l'intégration de Libanais à des communautés francophones du Nouveau-Brunswick depuis le début du xx^e siècle.

¹¹ À noter, toutefois, qu'aucune recherche exhaustive dans les archives du journal entre 1989 (année à laquelle le quotidien a commencé à être distribué à l'échelle de la province) et 1999 n'a été effectuée à cet effet. Le moteur de recherche *Eureka* ne contient les éditions de *L'Acadie nouvelle* qu'à partir de 1999. En revanche, en 1999, on recense 49 articles portant sur l'immigration qui traitent essentiellement de questions liées à la sécurité, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile au Canada et ailleurs. On ne trouve aucune référence à l'« immigration en Acadie » ou à l'« immigration francophone ».

journalistes du journal commencent à couvrir ce sujet et que le nombre d'articles qui y est consacré augmente considérablement avec le temps : en guise d'indication, on en recense deux en 2001 et quarante-quatre en 2013. Suivant Monica Heller (2010), on peut affirmer que s'ouvre alors un espace discursif permettant de penser l'immigration dans un cadre de référence acadien, comme l'illustrent les quelques titres des articles suivants : « Immigration : l'Acadie invitée à se prendre en main » (P. Ricard, 11 mars 2003, p. 3), « Immigration francophone : le temps presse en Acadie » (P. Ricard, 19 février 2009, p. 7), « Immigration : l'Acadie a encore beaucoup de chemin à parcourir » (P. Leyral, 18 février 2012, p. 3). Afin de saisir cet espace discursif, une recherche a été menée à partir des mots clés « immigration », « francophone » et/ou « Acadie »¹² au moyen du moteur de recherche *Eureka*. D'emblée, les articles de presse traitant de l'immigration dans les contextes canadien et international ont été exclus¹³. Or quelques articles signés par la Presse canadienne¹⁴, mais tout de même publiés dans *L'Acadie nouvelle*, ont été retenus puisqu'ils traitent de l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire, qu'une forte parenté discursive existe avec les articles qui portent sur l'immigration en Acadie et qu'ils participent de l'espace discursif sur l'immigration destiné au lectorat acadien. Au total, plus de 300 articles ont été recensés dans le quotidien *L'Acadie nouvelle*. Pour les objectifs de cette contribution, je m'en suis toutefois tenue à un corpus de 139 articles dont la dimension linguistique est plus explicite en raison de la présence des termes « francophone » et/ou « langue ».

Or un éditorial intitulé « Le Canada français, pour le meilleur et pour le pire » (14 décembre 1999, p. 12) retient l'attention puisqu'il fait référence à la diminution du nombre de francophones hors Québec en raison de la dénatalité et d'une partie des immigrants qui choisissent l'anglais comme langue d'usage. Ce discours pose les bases du débat à venir sur la nécessité pour les communautés francophones minoritaires de réclamer leur part d'immigrants.

¹² Le moteur de recherche retient également les variantes suivantes : « immigrant.e.s », « francophonie » et « acadien.ne ».

¹³ En revanche, il serait pertinent de comparer, dans le journal même, le discours sur l'immigration en Acadie et le discours sur l'immigration au Canada et ailleurs dans le monde afin, éventuellement, d'en faire ressortir les différences.

¹⁴ La Presse canadienne est une agence de presse nationale et bilingue qui procure du contenu journalistique à différents médias du pays ([En ligne], [http://www.thecanadianpress.com/apropos/?lang=fr] (17 octobre 2017)).

Caractéristiques

Avant d'aborder plus en détail l'analyse des arguments qui sous-tendent le discours de presse, je présente quelques constats tirés d'une première analyse de contenu du corpus.

GENRE DISCURSIF. – La très grande majorité des textes sont des articles journalistiques relevant de la section « Actualités provinciales et régionales » (85 textes, soit 61 % du corpus). Ils paraissent dans les premières pages du journal et jouissent ainsi d'une importante visibilité. Ces articles renseignent sur les idéologies à l'œuvre, c'est-à-dire le cadre de référence commun qui rend possible et admissible un discours dans un contexte sociopolitique donné. On recense également 15 éditoriaux et 18 chroniques et lettres d'opinion.

VOIX. – En lien avec le genre discursif prédominant, les voix les plus représentées sont celles des journalistes du quotidien. Or il est pertinent de s'interroger sur ceux et celles à qui l'on accorde la parole à l'intérieur du discours journalistique, notamment par l'entremise de discours rapportés et de citations, puisque ces intervenants peuvent influencer l'opinion publique (ton compatissant, chargé d'émotions, contestataire, réfractaire, etc.). Ces voix se déclinent dans les catégories suivantes, en ordre décroissant de leur représentativité : organismes communautaires et associatifs (68), politiciens (30), chercheurs (16), commissaires aux langues officielles (10) et immigrants (7). Plusieurs de ces voix sont dotées d'autorité et ont, de par la fonction et le statut du discoureur, la légitimité nécessaire pour traiter du dossier de l'immigration. À cet effet, il y a une prise de parole importante de la part de militants acadiens pour qui l'immigration constitue un facteur essentiel à la survivance de l'Acadie. Dans le corpus, un.e représentant.e de la Société d'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) s'exprime 48 fois, un membre de la Société nationale d'Acadie (SNA), 7 fois. Les voix d'immigrants sont en revanche marginalisées (7 occurrences) bien que ces derniers soient directement concernés par le sujet. Il n'est pas rare que la presse parle d'eux (de leur réalité, de leurs défis et de leurs succès), par l'intermédiaire d'un intervenant communautaire en accueil et intégration, parmi lesquels on retrouve certes des immigrants, mais également souvent des membres du milieu associatif acadien. En général, les immigrants sont dotés de peu d'agentivité : syntaxiquement, ils se situent souvent en position de complément d'objet, et la forme nominale « immigration »

est omniprésente, ce qui a pour conséquence de dépersonnaliser l'enjeu. La communauté acadienne et francophone constitue, par ailleurs, la principale interlocutrice du discours de presse.

HOMOGÉNÉITÉ DISCURSIVE. – Le discours sur l'immigration francophone en Acadie change peu durant la période étudiée, près de quinze ans. La couverture journalistique a principalement un caractère politique et s'intéresse à l'absence, au développement, au lancement et à l'évaluation de politiques et d'initiatives en matière d'immigration francophone. Les mêmes propos reviennent régulièrement pour rappeler le bien-fondé et la nécessité de l'immigration, ce qui correspond au paradigme dans lequel s'inscrivent les politiques fédérales et provinciales en la matière : l'immigration est conçue comme un levier pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones minoritaires. On y trouve peu de voix discordantes : seule une dizaine jette un doute sur les prémisses idéologiques de cet argument, notamment en critiquant sa logique instrumentale qui met les immigrants au service des communautés¹⁵.

CHAMP LEXICAL DU NATIONALISME LINGUISTIQUE. – Le discours de presse est marqué par l'usage récurrent de termes qui se rapportent au nationalisme linguistique, plus précisément à l'association entre l'état de la langue et la reproduction du groupe. Les termes *avenir, survie, vitalité; (dés)équilibre linguistique et démographique; poids, droit; assimilation-transfert* ponctuent donc les textes de façon constante.

Immigration et dualité linguistique : une lutte à deux

Plusieurs travaux montrent que, dans les sociétés bilingues, l'immigration tend à être prise en otage à l'intérieur de luttes nationalistes et participe aux rapports de force entre les deux groupes ethnonationaux (Das, 2016; Haque, 2010; Moyer et Martín Rojo, 2007; Pujolar, 2007). Les débats linguistiques se cristallisent alors autour de la question des langues officielles et surgissent de façon plus accentuée chez les groupes nationaux

¹⁵ En guise d'exemples, on se référera à la lettre d'opinion de Benoit André, alors directeur du Centre francophone d'accueil et d'établissement des immigrants du sud-est du Nouveau-Brunswick (« Immigration francophone au N.-B. : exercice de schizophrénie appliqué », 21 mai 2013, p. 14), et aux propos de Cyprien Okana, immigrant d'origine congolaise établi depuis près de vingt ans en Acadie (cité dans B. Seymour, « Comité sur l'immigration : la SANB reçoit des appuis », 29 octobre 2010, p. 11).

minoritaires préoccupés par leur avenir linguistique – par exemple, en ce qui a trait au choix de la langue de scolarisation des enfants d’immigrants ou encore à la principale langue officielle utilisée à la maison et au travail (voir Bernard Barbeau, 2010; Codó et Nussbaum, 2007). Le discours de presse en Acadie n’y fait pas exception en présentant tout d’abord l’immigration comme une menace à l’équilibre entre les deux « peuples fondateurs ». L’immigration est ainsi traitée comme un enjeu démolinguistique pouvant entraîner un problème de régulation de la population et altérer à long terme le caractère distinct de la province et du Canada, à savoir sa dualité linguistique¹⁶. Dans un des premiers articles publiés sur la question, la menace potentielle que représente l’immigration pour la communauté francophone est évoquée et est insérée dans une lutte de pouvoir entre les deux groupes linguistiques :

C’est donc dire qu’aucune mesure destinée à **respecter l’équilibre socio-linguistique** de la province n’a été mise en œuvre depuis l’arrivée au pouvoir du Parti progressiste conservateur le 7 juin dernier. Selon certains, l’absence de critères de sélection favoriserait l’**assimilation** d’une majorité d’immigrants à la **langue anglaise**. [...] La provenance des nouveaux arrivants laisse fortement supposer qu’une majorité d’entre eux se sont intégrés à la communauté **anglophone** de la province, **au détriment des communautés francophones**¹⁷ (P. Ricard, « Le Nouveau-Brunswick continue de s’angliciser : l’immigration favorise l’assimilation », 19 mai 2000, p. 4).

L’immigration est perçue comme déstabilisant l’équilibre des forces entre les deux communautés linguistiques et, par conséquent, elle représenterait un danger pour l’avenir des communautés francophones en contribuant à diminuer leur poids démographique par rapport au groupe dominant :

Selon les chiffres d’un rapport à paraître en juin, 6 % seulement des immigrants à s’installer dans la province se disent francophones. Cette situation aura pour effet, à long terme, de diminuer le poids démographique des communautés acadiennes de la province, estime Mme Adam¹⁸. Ultimement, ce facteur, associé à l’assimilation, pourrait mettre en danger la survie des communautés

¹⁶ En lien avec cette notion d’équilibre, on constate que les chiffres et les pourcentages peuvent servir à politiser l’immigration. Les cibles visées par les politiques actuelles en matière d’immigrants francophones, soit 5 % pour la francophonie hors Québec et 33 % au Nouveau-Brunswick, en sont d’ailleurs toutes imprégnées puisqu’elles reflètent la proportion des communautés francophones minoritaires au Canada et dans la province.

¹⁷ Dans cette citation et celles qui suivront, les caractères gras sont de nous.

¹⁸ Dyane Adam, à l’époque commissaire aux langues officielles du Canada.

si rien n'est entrepris pour contrecarrer la tendance (S. Hachey, « Pas assez d'immigrants francophones au N.-B. », 22 mars 2001, p. 4).

Le traitement journalistique de l'immigration suscite un sentiment d'urgence (« aura pour effet à long terme », « pourrait mettre en danger », « si rien n'est entrepris pour contrecarrer la tendance ») en ayant recours à l'argument rhétorique de la direction. Ce dernier, qui consiste à mettre en garde contre l'inaction face à une situation jugée alarmante, constitue un motif discursif particulièrement récurrent au sein des communautés francophones minoritaires lorsqu'il est question de langue (voir Arrighi et Urbain, dans ce numéro, p. 105-124; Arrighi et Violette, 2013). Cet argument produit également une émotion qui vise à susciter l'adhésion et la mobilisation du lectorat (voir la section ci-dessous) autour de la nécessité d'investir dans la sélection et l'accueil d'immigrants *francophones*. De cette façon, l'immigration francophone peut ensuite être présentée comme une solution aux défis démographiques que vivent les communautés acadiennes : dénatalité, vieillissement de la population, exode rural. Ce cadrage discursif permet de légitimer des actions politiques et communautaires et crée un consensus autour du bien-fondé de l'immigration pour assurer l'avenir de l'Acadie : « L'immigration en milieu francophone est vue comme un moyen d'assurer le développement économique et de surmonter les défis auxquels fait face la société acadienne. Le faible taux de natalité, l'assimilation en faveur de l'anglais et l'exode des jeunes sont des défis préoccupants en Acadie » (N. Doucet, « Le gouvernement doit miser sur l'immigration de francophones, croit la SAANB : les immigrants doivent mieux connaître la réalité culturelle de l'Acadie », 19 mars 2004, p. 4).

On assiste ainsi, de façon récurrente, depuis les quinze dernières années, à des discours de légitimation dont le contenu propositionnel et les formulations changent très peu : les notions d'équilibre/déséquilibre, d'assimilation, de déclin, de survie, de danger, d'avenir sont privilégiées et reviennent périodiquement, comme on le constate dans ces deux extraits tirés des plus récentes années du corpus.

La **proportion** de francophones parmi les immigrants est en recul au Nouveau-Brunswick ce qui pourrait renforcer le **déséquilibre entre les deux communautés linguistiques** (P. Leyral, « De moins en moins de francophones parmi les immigrants au Nouveau-Brunswick », 9 mai 2013, p. 2).

L'immigration francophone fait partie de la **solution** pour résoudre le **problème démographique** du Nouveau-Brunswick (P. Lacelle, « Immigration francophone : les nouveaux arrivants peinent à trouver un emploi », 6 novembre 2014, p. 3).

En somme, l'immigration francophone est conçue comme une stratégie politique de reproduction linguistique : elle est non seulement jugée désirable, mais nécessaire pour l'Acadie et pour l'ensemble de la francophonie canadienne. Ce raisonnement fait sens pour le lectorat puisqu'il repose sur le maintien d'un ordre sociopolitique connu et qu'on y a fréquemment recours dans le traitement d'autres dossiers liés à la vitalité des milieux minoritaires : école, santé, affichage public, etc. Au Canada, la langue constitue, en effet, un terrain privilégié de différenciation sociale, ce qui se manifeste sur le plan discursif dans l'opposition entre les groupes linguistiques anglophone et francophone. Puisque la langue agit comme frontière entre ces deux groupes, il est vu comme naturel et normal de concevoir l'immigration sous l'angle linguistique. Plutôt que de constater une polarisation entre « nous canadiens » et « eux étrangers », on assiste alors à une opposition entre « nous francophones » et « eux anglophones » dans laquelle sont départagés les immigrants en fonction de leurs compétences linguistiques (par exemple, immigrants « francophones » ou « d'expression française »). Le discours de presse s'appuie sur une vision imaginaire commune, celle des langues officielles, de la dualité linguistique et du bilinguisme, et néglige en outre celui du multiculturalisme et de la mosaïque canadienne. Ce cadrage s'insère dans un cadre politique légitimant qui est celui des obligations législatives et constitutionnelles des gouvernements envers les communautés francophones minoritaires. C'est pourquoi dans le discours journalistique sur l'immigration, les propos des commissaires aux langues officielles (du Canada¹⁹ et du Nouveau-Brunswick) et autres « experts » (juristes, statisticiens, chercheurs), voix d'autorité en matière de francophonie canadienne, sont fréquemment cités pour en rappeler les termes :

Les gouvernements provincial et fédéral ont l'**obligation** de prendre les mesures **qui s'imposent** afin que leurs politiques, programmes et pratiques en matière d'immigration **ne désavantagent pas une communauté par rapport à l'autre** (Katherine d'Entremont, CLO du N.-B., cité dans M. Roy-Comeau, « Plus de 80 % des immigrants sont anglophones au N.-B. », 4 avril 2014, p. 8).

Charles Castonguay, professeur titulaire au département des mathématiques et de la statistique de l'Université d'Ottawa, croit que l'immigration favorise largement la langue anglaise. [...] Selon lui, en matière d'immigration il est pressant de mettre des balises qui permettraient de respecter l'équilibre

¹⁹ Voir l'extrait « Selon les chiffres d'un rapport... » cité plus haut (p. 150).

sociolinguistique établie [*sic*] (P. Ricard, « Le Nouveau-Brunswick continue de s'angliciser : l'immigration favorise l'assimilation », 19 mai 2000, p. 5).

L'immigration francophone et les investissements que cela exige sont présentés comme relevant d'un droit pour les communautés et d'une obligation pour les gouvernements. Les termes du discours reposent donc sur le présupposé de l'évidence, qui consiste à rappeler au lectorat les valeurs communes (ce qui est bien, raisonnable, juste) qui fondent son sentiment d'unité et de compréhension mutuelle en tant que groupe. Le recours et le rappel constant au rapport de force entre les deux groupes linguistiques (« six fois plus d'anglophones chez les immigrants que de francophones », « pas assez d'immigrants francophones ») montrent que l'immigration se greffe de façon sous-jacente à une cause linguistique à défendre.

Adhésion et mobilisation autour d'une cause : immigration et militantisme linguistique

Une fois le bien-fondé de l'immigration francophone posé, le discours de presse oriente l'opinion publique de façon à rallier le lectorat autour d'une cause à défendre, à savoir l'avenir des communautés acadiennes. Ce faisant, le lecteur se trouve interpellé comme membre de la nation (bien qu'ici, elle ne soit pas nommée comme telle, le terme « communauté » étant plutôt employé) et sollicité dans son désir de la protéger et de la voir perdurer. Il est important de souligner que ce message plus revendicateur est porté principalement par des voix du milieu associatif acadien, la Société d'Acadie du Nouveau-Brunswick en tête²⁰. En outre, dans les extraits cités ci-dessous, leur position est relayée par le discours journalistique si bien que la presse agit comme une tribune promotionnelle ou avec complaisance à l'égard du militantisme. Cette forte proximité a, par ailleurs, déjà fait l'objet d'une analyse critique (Watine, 1993). La manière de représenter l'immigration comme un facteur essentiel à la survie collective implique alors un important appel au « nous », ce

²⁰ On trouve également un certain nombre de militants parmi les chroniqueurs de par leur fonction actuelle ou passée au sein du milieu associatif, mais plus largement en raison de leurs propos nationalistes : Jean-Marie Nadeau, Claude LeBoutillier, Luc Desjardins, Françoise Enguehard, Rino Morin-Rossignol ont tous consacré des chroniques à la question de l'immigration. Voir les extraits plus loin.

qui constitue, selon Michael Billig, une manifestation de nationalisme ordinaire : « *There is a case for saying that nationalism is, above all, an ideology of the first person plural. The crucial question relating to national identity is how the national “we” is constructed and what is meant by such construction* » (1995 : 70). Dans le corpus, l'accueil de l'autre est, en effet, présenté comme un impératif et, implicitement, comme un devoir « national » :

« Accueillir des **étrangers**, ça demande une ouverture d'esprit. Mais **nous** avons **avantage** à le faire car **nos** populations diminuent parce que des gens quittent et **nos** familles ont moins d'enfants », a poursuivi Mme Plourde (Huguette Plourde, présidente du Carrefour d'immigration rurale à Saint-Léonard, dans G. Duval, « L'organisme veut attirer des immigrants à Saint-Léonard », 5 mars 2005, p. 6).

Le ralliement à la cause repose également sur le désamorçage par l'élite politique et militante des craintes et réticences que suscite l'immigration dans la population en mettant l'accent sur les bénéfices collectifs escomptés :

« [L]es immigrants ne sont **pas des voleurs d'emplois**, ce sont des gens qui arrivent avec une expertise et qui apportent le **développement économique** » (Daniel Thériault, DG de la SANB²¹, dans N. Doucet, « Le gouvernement doit miser sur l'immigration de francophones, croit la SAANB : les immigrants doivent mieux connaître la réalité culturelle de l'Acadie », 19 mars 2004, p. 4).

Aujourd'hui, pour se développer, elle (l'**Acadie**) s'ouvre aux autres cultures et en découvre toute la **richesse**. [...] cette voie est celle de l'**avenir, notre développement** est intimement relié à **notre capacité** de recevoir des gens **chez nous** (Jean-Guy Rioux, président de la SANB, dans A. Lessard, « La SAANB se penche sur la façon d'attirer des immigrants francophones », 21 septembre 2004, p. 9).

« À leur manière, les immigrants francophones portent l'**étoile de l'Acadie** et participent grandement à son **épanouissement** ». [...] C'est ce **sang neuf** qui permettra à l'**Acadie de continuer d'exister** (René Léger, président de la SNA, dans D. Dauphin, « Immigration francophone : une histoire à succès qui fait des petits », 1^{er} novembre 2013, p. 16).

Dans ces trois extraits, l'immigration est certes présentée favorablement, mais en tant qu'instrument servant la nation acadienne, elle va surtout

²¹ Les acronymes SAANB et SANB renvoient au même organisme, qui a changé de nom en 2008, passant de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick à la Société d'Acadie du Nouveau-Brunswick.

permettre d'assurer le développement et l'épanouissement des communautés qui la constituent. Cette contribution concerne implicitement l'usage du français, suivant l'argument que les immigrants francophones constituent une ressource démolinguistique indispensable au maintien de la gouvernance du peuple acadien :

D'après un sociologue de l'Université de Moncton²², les Acadiens doivent exiger une plus grande immigration francophone dans la province, faute de quoi ils verront leur **poïds politique diminuer** (J. Dupuis, « L'immigration francophone, la clé pour un plus grand poïds politique », 25 août 2008, p. 5).

La **population francophone doit augmenter** au Nouveau-Brunswick si le **peuple acadien** ne veut **pas perdre tout**, ou en partie, ce qui a été gagné au cours des dernières décennies, **prévient** la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. [...] Ainsi, la province accueille **beaucoup plus** de nouveaux Canadiens **anglophones**. Il est temps d'agir selon la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) pour **éviter un déséquilibre linguistique** et **une perte des acquis pour les francophones de la province** (P. Leyral, « On risque de perdre des acquis », 18 février 2012, p. 3).

Le rôle primordial de la langue dans les revendications des minorités linguistiques est ici clairement défini puisque c'est sur cette base que celles-ci revendiquent le droit à des institutions et à des structures distinctes à l'intérieur des États-nations. Conséquemment, sans un bassin minimal de locuteurs, le pouvoir et les acquis du groupe se voient compromis. Cet argument est ancré dans la conception romantique de la nation, qui fait de la langue le principal marqueur de distinction d'un peuple, particularité sur laquelle repose ensuite son accès légitime à la souveraineté. Comme le soutenait le penseur allemand Johann Fichte au XIX^e siècle : « Il n'y a pour moi aucun doute. Lorsqu'une langue séparée se forme, il y a une nation séparée qui existe, qui a le droit d'être indépendante et de se gouverner elle-même » (cité dans Monière, 2001 : 23). Cela se traduit par l'idée que la mort de la langue signifie la mort du peuple :

If minorities linguistically assimilate, on what basis can they claim their own schools or cultural institutions? Maintaining a language is often the basis on which claims for political and institutional autonomy are made. [...] In these and other ways, language becomes a key symbol of national identity, and protecting it becomes almost a sacred duty (Kymlicka et Grin, 2003 : 11).

²² À propos de la position des experts, voir p. 152.

Dans la presse acadienne, la logique politique du nombre est employée pour susciter une crainte quant à la préservation du symbole de l'identité acadienne que constitue la langue française, ce qui s'inscrit d'ailleurs dans le rapport de force sociopolitique décrit à la section précédente. En ce sens, des liens sont tissés, souvent sous-entendus, entre accueil d'immigrants, devoir du minoritaire et vitalité de la langue française. Or, qu'en est-il plus exactement des discours sur la langue dans le traitement médiatique de l'immigration ?

Discours sur la langue : entre implicite et effacement

Les discours sur la langue (peu importe laquelle) sont marginaux dans les discours de presse portant sur l'immigration francophone. Si quelques rares articles mettent en relief la nécessité de protéger la langue française face à l'assimilation à l'anglais, il y est avant tout question de la survie de la communauté acadienne et francophone, comme dans l'extrait suivant :

Si on tient compte de ces trois facteurs, la communauté acadienne glisse sur une pente descendante. Une des solutions réside dans une politique vigoureuse d'immigration de francophones d'ailleurs dans le monde vers nos régions. [...] Le même phénomène sévit au Québec. [...] Ils ont compris, il y a fort longtemps, que la **survie de la langue française** passe par une politique vigoureuse d'immigration francophone (L. Desjardins, « Déficit démographique et immigration », 16 mai 2005, p. 13).

Cette très faible thématisation de la langue comme objet de discours est toutefois révélatrice de l'implicite sur lequel repose le traitement discursif de l'immigration : la langue est entendue comme fondement de l'identité collective et, ce faisant, le locuteur n'est pas tant conçu comme « sujet parlant » que comme membre d'une communauté linguistique. L'immigrant de langue française est donc sollicité dans la presse en qualité de locuteur qui va compter dans le « camp » des francophones, et ce, tout naturellement. C'est cette idéologie qui permet au militant Jean-Marie Nadeau de parler, dans l'une de ses chroniques, de « nos immigrants » (« L'atout de l'immigration en français », 23 mai 2006, p. 13) et à Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, de déclarer que les « immigrants francophones » devraient avoir accès à des services dans « leur langue » (R. Fradette, « La proposition de Graham Fraser bien accueillie », 31 mars 2009, p. 8) puisque la « langue est un facteur unificateur » pour les francophones, qu'ils soient « Camerounais, Belges, Québécois,

Algériens ou Franco-Ontariens » (R. Fradette, « Graham Fraser lance un appel à la jeunesse », 24 août 2009, p. 6). En d'autres mots, parler français implique une forme d'allégeance et de loyauté endogroupale, comme le souligne ce rappel à l'ordre formulé par un ancien président de la SANB à l'égard d'un politicien acadien : « L'immigration francophone devrait être une des inquiétudes qui vous tient à cœur, **étant donné que vous êtes francophone** et ministre responsable de l'Immigration » (Jean-Marie Nadeau, au ministre provincial Danny Soucy, « Les réelles intentions », 31 mai 2013, p. 18).

Ce présupposé est à l'œuvre dans de nombreuses sociétés, comme le soulignent Melissa Moyer et Luisa Martín Rojo : « *What usually underlies officially monolingual and bilingual nation-states is the assumption of a one-to-one relation between language and its group of speakers* » (2007 : 141). En appui à cette dernière observation, on constate que la langue se limite à une catégorisation linguistique relevant du modèle binaire de la dualité linguistique canadienne. De façon prédominante dans le corpus, le terme « langue » est associé à celui d'« officielle » et sous-entend que l'anglais et le français sont les deux seules langues qui comptent. Catégorisés en fonction de leur première langue officielle, les immigrants deviennent ainsi des « francophones », dont le nombre doit augmenter (ICI Radio-Canada, 2014) en opposition à des « immigrants anglophones » qui représenteraient un poids trop important face aux premiers (M. Roy-Comeau, « Plus de 80 % des immigrants sont anglophones au N.-B. », 4 avril 2014, p. 8). Conséquemment, les mentions portant sur les immigrants « bilingues » sont plus rares dans le corpus puisque cette dénomination déstabilise le système d'allégeance binaire, entendu comme mutuellement exclusif²³. En ce sens, la catégorie « bilingue » est réservée quasi exclusivement au système politique de la province et du pays et renvoie sur le plan idéologique à la cohabitation de deux sociétés monolingues au sein d'un même État. Cette association langue-groupe s'articule également autour d'une vision homogène du français. Dans le corpus, *le* français que parlent les immigrants n'apparaît pas comme un ensemble pluriel de pratiques et d'usages dans une logique identitaire différentielle de l'espace francophone

²³ On recense tout de même deux références à des immigrants bilingues qui sont inclus, par ailleurs, dans le dénombrement des immigrants francophones (K. d'Entremont, « Se donner les moyens de réussir », 7 avril 2014, p. 14; et F. Gravel, « Bienvenue chez nous », 14 novembre 2007, p. 12).

puisque les différences intralinguistiques ne servent pas l'argumentaire, qui repose sur l'idée d'une francophonie unie face à l'anglophonie. Le rapport langue-identité véhiculé par la presse dans le traitement médiatique de l'immigration demeure donc largement univoque et présupposé. En outre, le plurilinguisme qui caractérise nombre d'immigrants fait l'objet d'un procédé d'effacement puisque les mentions des langues *autres* que le français et l'anglais constituent des exceptions dans la presse. De plus, à défaut d'être nommément désignées, ce qui leur conférerait une existence concrète, elles sont regroupées dans des références vagues à la diversité linguistique, comme dans le titre de l'article suivant : « Les élèves du District scolaire 1, de nouvelles familles canadiennes proviennent de 55 pays et parlent 27 langues » (P. Lacelle, 20 février 2012, p. 3). En somme, le profil linguistique des immigrants se limite aux langues officielles, inutile en effet de mettre en évidence les configurations linguistiques diverses et complexes, celles-ci n'étant pas significatives pour la cause défendue, soit la survie de la communauté acadienne.

Conclusion

L'analyse d'un corpus de textes tirés de *L'Acadie nouvelle* (2000-2014) a fait ressortir la représentation ambivalente de l'immigration véhiculée par la presse : d'une part, elle semble une menace pour l'avenir de la francophonie alors que, d'autre part, elle s'impose comme solution démographique. Ainsi, l'immigration y est traitée comme un instrument politique pour reproduire (ou potentiellement fragiliser) la nation acadienne. En outre, c'est la dimension linguistique de l'immigration qui en détermine la valeur positive ou négative, révélant alors les idéologies de la langue qui sous-tendent l'argumentation. En effet, dans le corpus, on a pu constater que la langue et, plus particulièrement le français, s'inscrit dans une logique d'authenticité qui en fait le marqueur identitaire distinctif d'un peuple, et son usage caractérise l'appartenance à un groupe ethnonational. Ce système de pensée est défini par Blommaert comme étant la dimension idéologique la plus active du nationalisme linguistique moderne : « *(L)anguage (is) consistently presented as one of the fundamental, essential distinguishing features of a "people" : when someone speaks another language, she has another culture and belongs to another "people"* » (Blommaert, 2011 : 243). Le plaidoyer en faveur de l'immigration francophone auquel participe la presse acadienne rejoint ainsi une conception idéologiquement convenue de la langue et participe sur cette base à la politisation et à la régulation du lien langue-identité

dans un cadre très normatif qui découle de la structure sociopolitique canadienne : l'immigration francophone est jugée bénéfique puisqu'en parlant français, les immigrants contribuent à la vitalité de l'Acadie, dont l'existence même repose sur la préservation du fait français. Le traitement médiatique de cet enjeu d'actualité souligne le double rôle différenciateur-unificateur de la langue dans l'idéologie nationaliste. Seules les langues officielles agissent comme frontières entre les groupes tandis que toutes les autres formes de catégorisation des immigrants (par exemple, origine nationale, ethnique, religion, âge, professions et qualifications) tendent à être effacées dans la presse au profit de la langue seule. Comme le soulignent Mary Bucholtz et Kira Hall, les processus à l'œuvre dans la constitution de groupes consistent autant à imaginer un dénominateur commun qu'à minimiser les différences : « *Social grouping is a process not merely of discovering or acknowledging a similarity that precedes and establishes identity but, more fundamentally, of inventing similarity by downplaying difference* » (2005 : 371). Le discours de presse sur l'immigration participe à la production-reproduction d'un régime identitaire qui réduit la complexité et l'hétérogénéité des pratiques et des usages des immigrants : le français, conçu comme objet homogène, définit ainsi leur désirabilité sociale pour la communauté d'accueil. En somme, si le discours de presse portant sur l'immigration est favorable, ce qui, certes, détonne comparativement à d'autres contextes, il a le défaut de l'instrumentaliser selon une certaine division linguistique du monde qui peut devenir source de tensions sociales à long terme eu égard aux parcours migratoires et aux processus d'intégration.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS DE PRESSE

L'Acadie nouvelle (2000-2014)

ARTICLES ET OUVRAGES CITÉS

AGENCE FRANCE-PRESSE (2016). « Nombre record d'immigrants au Canada », 28 septembre, sur le site de *TVA Nouvelles*, [<http://www.tvanouvelles.ca/2016/09/28/nombre-record-dimmigrants-au-canada>] (13 mars 2017).

- ALLAN, Kori (2013). « Skilling the Self: The Communicability of Immigrants as Flexible Labour », dans Alexandre Duchêne, Melissa Moyer et Celia Roberts (dir.), *Language, Migration and Social Inequalities: A Critical Sociolinguistic Perspective on Institutions and Work*, Toronto, Multilingual Matters, p. 56-78.
- AMOSY, Ruth (2010). *L'argumentation dans le discours*, 3^e éd., Paris, Armand Colin.
- ANDERSON, Benedict (1996). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Éditions La Découverte.
- ARRIGHI, Laurence, et Isabelle VIOLETTE (2013). « De la préservation linguistique et nationale : la qualité de la langue de la jeunesse acadienne, un débat linguistique idéologique », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 44, n° 2, p. 67-101.
- ARSENEAU, Paul (2009). *Kedgwick et Hasroun* [film], Moncton, Bellefeuille Production, 52 min.
- BENTOLILA, Alain (2012). « De la vulnérabilité intellectuelle à l'endoctrinement », *La Croix*, 24 avril, p. 31, [En ligne], [https://www.la-croix.com/Archives/2012-04-24/forum-Alain-Bentolila-linguiste-De-la-vulnerabilite-intellectuelle-a-l-endoctrinement-NP_-2012-04-24-798711].
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2010). « Le rôle de la concession dans la construction discursive de l'identité : le cas de la question linguistique dans le débat sur l'immigration au Québec en 2007-2008 », dans Valérie Florentin et Fatimata Sow (dir.), *Actes des XXXIII^e Journées de linguistique*, Québec, CIRAL, p. 82-96.
- BILLIG, Michael (1995). *Banal Nationalism*, Washington (DC), Sage Publication.
- BLACKLEDGE, Adrian (2010). « Lost in Translation? Racialization of a Debate about Language in a BBC News Item », dans Sally Johnson et Tommaso M. Milani (dir.), *Language Ideologies and Media Discourse: Texts, Practices, Politics*, Londres, Continuum, p. 143-161.
- BLANCHET, Philippe (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Éditions Textuel.
- BLOMMAERT, Jan (2011). « The Long Language-ideological Debate in Belgium », *Journal of Multicultural Discourses*, vol. 6, n° 3, p. 241-256.
- BLOMMAERT, Jan, et Jef VERSCHUEREN (1998). « The Role of Language in European Nationalist Ideologies », dans Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies: Practice and Theory*, Oxford, Oxford University Press, p. 189-210.
- BUCHOLTZ, Mary, et Kira HALL (2005). « Language and identity », dans Alessandro Duranti (dir.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 369-390.
- CODÓ, Eva, et Luci NUSSBAUM (2007). « Plurilinguisme et promotion d'une langue minoritaire : tensions et contradictions », *Langage et société*, n° 121-122, p. 275-288.
- DAS, Sonia N. (2016). *Linguistic Rivalries: Tamil Migrants and Anglo-Franco Conflicts*, Oxford, Oxford University Press.

- DOURY, Marianne (2016). *Argumentation : analyser textes et discours*, Paris, Colin.
- FAIRCLOUGH, Norman (1995). *Media Discourse*, Londres, Bloomsbury Academic.
- FARMER, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 121-159.
- FLUBACHER, Mi-Cha (2013). « Language(s) as the Key to Integration? The Ideological Role of Diglossia in the German-speaking Region of Switzerland », dans Erzsébet Barát, Patrick Studer et Jiří Nekvapil (dir.), *Ideological Conceptualizations of Language: Discourses of Linguistic Diversity*, Prague, Peter Lang, p. 171-192.
- GALLANT, Nicole, et Chedly BELKHODJA (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Canadian Ethnic Studies Journal*, vol. 37, n° 3 (automne), p. 35-58.
- HAQUE, Eve (2010). « Canadian Federal Policies on Bilingualism, Multiculturalism, and Immigrant Language Training: Comparisons and Interaction », dans Michael A. Morris (dir.), *Canadian Language Policies in Comparative Perspective*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 267-296.
- HELLER, Monica (2010). « Media, the State and Linguistic Authority », dans Sally Johnson et Tommaso M. Milani (dir.), *Language Ideologies and Media Discourse: Texts, Practices, Politics*, Londres, Continuum, p. 277-282.
- ICI RADIO-CANADA ACADIE (2014). « Pas suffisamment d'immigrants francophones en Atlantique », 3 avril, sur le site de *ICI Radio-Canada* : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/661129/immigration-francophone-nb-strategie>.
- JOHNSON, Sally, et Astrid ENSSLIN (dir.) (2007). *Language in the Media: Representations, Identities, Ideologies*, Londres, Continuum.
- JOHNSON, Sally, et Tommaso M. MILANI (dir.) (2010). *Language Ideologies and Media Discourse: Texts, Practices, Politics*, Londres, Continuum.
- KYMLICKA, Will, et François GRIN (2003). « Assessing the Politics of Diversity in Transition Countries », dans Farimah Daftary et François Grin (dir.), *Nation-building, Ethnicity and Language Politics in Transition Countries*, Budapest, European Center for Minority Issues, p. 5-26.
- LIPPI-GREEN, Rosina (1997). *English with an Accent: Language, Ideology, and Discrimination in the United States*, New York, Routledge.
- MAY, Stephen (2012). *Language and Minority Rights: Ethnicity, Nationalism and the Politics of Language*, New York, Routledge.
- MILANI, Tommaso M. (2007). « A Language Ideology in Print: the Case of Sweden », dans Sally Johnson et Astrid Ensslin (dir.), *Language in the Media: Representations, Identities, Ideologies*, Londres, Continuum, p. 111-129.
- MONIÈRE, Denis (2001). *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

- MOYER, Melissa, et Luisa MARTÍN ROJO (2007). « Language, Migration and Citizenship: New Challenges in the Regulation of Bilingualism », dans Monica Heller (dir.), *Bilingualism: A Social Approach*, New York, Palgrave Macmillan, p. 137-160.
- POTET, Frédéric (2005). « Vivre avec 400 mots : le langage des jeunes des cités peut faire rire. Il renforce aussi leur exclusion », *Le Monde*, 18 mars, [En ligne], [http://www.lemonde.fr/societe/article/2005/03/18/vivre-avec-400-mots_628664_3224.html].
- POULIOT, Gaétan, et Melanie JULIEN (2017). « Une majorité de Canadiens exprime des craintes face à l’immigration », 13 mars, sur le site de *ICI Radio-Canada Acadie*, [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2017/03/sondage-crop/canadiens-tolerance-religion-immigrants-identite-culture/index.html>].
- PUJOLAR, Joan (2007). « The Future of Catalan: Language Endangerment and Nationalist Discourses in Catalonia », dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Discourses of Endangerment: Ideology and Interest in the Defence of Languages*, Londres, Continuum, p. 121-148.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- VIOLETTE, Isabelle (2014). « L’immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 126-153.
- VIOLETTE, Isabelle (2015). « L’immigration francophone comme marché : luttes et tensions autour de la valeur des langues officielles et du bilinguisme en Acadie, Canada », *Anthropologie et sociétés*, vol. 39, n° 3, p. 115-133.
- WATINE, Thierry (1993). *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, thèse de doctorat, Lille, Université de Lille III.
- WOOLARD, Kathryn A. (1998). « Language Ideology as a Field of Inquiry », dans Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies: Practice and Theory*, Oxford, Oxford University Press, p. 3-49.